Date: 27/11/2012 Pays: FRANCE Page(s): 10

Rubrique : SOCIÉTÉ Diffusion : (354316) Périodicité : Quotidien

Le Monde



SOCIÉTÉ

La société française très mal représentée à l'Assemblée

Jeunes, femmes, ouvriers et minorités visibles restent marginaux parmi les députés

ne Assemblée nationale plus représentative? », demande Eric Keslassy en titre de sa note publiée fin octobre par l'institut Diderot. Question purement rhétorique puisque la réponse donnée par le chercheur de l'Institut d'études politiques de Lille dans son étude statistique est sans appel, et peu étonnante : c'est non

Non, au Palais-Bourbon, les jeunes ne sont pas représentés à la hauteur de leur poids dans la société: 0,35% de députés ont moins de 30 ans quand les 20-30 ans représentent 12,4% de la population. Rien d'étonnant puisque «l'expérience politique accumulée au fil des années est toujours une donnée importante» pour être élu, souligne le sociologue. Non, les femmes ne sont toujours pas suffisamment présentes: si leur proportion a atteint un nouveau record en 2012 (153 élues, soit 26,5%), elle reste encore loin de la réalité de la population (51,5% de femmes au 1er janvier). Un déséquilibre qui perdurera tant que la parité ne sera pas obligatoire, selon Eric Keslassy. Et, non, les classes populaires ne sont pas entrées à l'Assemblée: 2,6% d'ouvriers et d'employés sont assis sur les bancs de l'hémicycle quand, dehors, ils représentent 50,2 % de la population, d'après les chiffres de

l'Insee

C'est d'ailleurs la partie la plus intéressante de l'étude de M. Keslassy, qui est allé sonder les origines professionnelles des députés. Même si ses statistiques sur ce sujet se fondent sur les déclarations faites par les élus eux-mêmes, elles n'en restent pas moins représentatives: «Un découpage suivant la de l'employeur nature (privé/public) permet de tirer d'autres conclusions intéressantes », écrit le sociologue. Selon lui, « depuis 1981, à chaque fois que la gauche a remporté les élections législatives, le personnel politique issu du public est passé majoritaire». Ainsi, 55 % des députés sont issus de la fonction publique en 2012, contre 49% en 2007. A l'inverse, il y avait 51% d'élus issus du privé en 2007; ils sont descendus à 45% dans la législature actuelle.

La critique formulée par la droite et le patronat selon laquelle le monde de l'entreprise serait moins représenté à l'Assemblée nationale semble donc fondée. Un déséquilibre qui pose la question du statut de l'élu: un député issu de la fonction publique peut sans problème récupérer son emploi une fois sorti du monde politique; en revanche, c'est plus compliqué pour un élu issu du privé de réintégrer son entreprise au même poste, avec le

même salaire.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains plaident pour une égalité de traitement par le bas et que tout fonctionnaire élu démissionne de la fonction publique, comme l'a fait Bruno Le Maire (UMP, Eure). Pour M. Keslassy, « tant que les partis ne se seront pas saisis du problème de la représentativité des élus en agissant dès l'investiture », le problème demeurera.

« Pluralité visible »

Enfin, et c'est probablement la partie la plus discutable, le sociologue a aussi traité la question des minorités – il préfère le terme de « pluralité visible ». Pour cela, il a utilisé trois critères subjectifs: le patronyme du député, sa photo et son lieu de naissance (ou celui de ses parents) qu'il a ensuite « considérés d'un point de vue personnel» car « ce n'est pas une méthode scientifique», rappelle-t-il. Quand l'un des trois caractères répondait selon lui au critère de « minorité », le chercheur a classé le député dans la catégorie «pluralité visible». Pour un total de douze élus, dont deux ministres (George Pau-Langevin et Kader Arif), les députés issus de l'outre-mer n'ayant pas été pris en compte. Parmi ces douze, « aucun élu de la droite », précise M. KeslasHÉLÈNE BEKMEZIAN